

IRONMAN 70.3 MONT-TREMBLANT INFORMATIONS CONCERNANT LES ENTRAVES À LA CIRCULATION DIMANCHE 24 JUIN 2018

Fermetures de rues

- Chemin de la Chapelle – 3 h à 17 h
Entre la montée Ryan et le chemin des Voyageurs
- Chemin de la Chapelle – 6 h 15 à 9 h 30
Entre le chemin des Voyageurs et le chemin de Kandahar
- Chemin des Voyageurs – 6 h 15 à 15 h
Entre le chemin des Quatre-Sommets et le chemin de la Forêt
- Chemin des Voyageurs – Six (6) jours avant l'événement à partir du lundi 18 juin 9 h au lundi 25 juin 19 h
Entre le chemin au Pied-de-la-Montagne et le chemin du Curé-Deslauriers
- Montée Ryan – 6 h à 15 h
Entre le bureau d'information touristique et le chemin Clément (passage possible entre le chemin Clément et le chemin du Boisé-Ryan unidirectionnel contrôlé par des policiers)
- Carrefour giratoire de la rue Labelle et de la montée Ryan – 6 h à 15 h
- Chemin Duplessis – 6 h à 15 h
Entre le chemin des Quatre-Sommets et le chemin Charles-Duncan
- Jonction de la route 117 Nord – 6 h à 15 h
Entre la bretelle d'accès de la route 323 et la montée Ryan
- Chemin de Brébeuf – 7 h 45 à 13 h
De la rue de Saint-Jovite à la rue Éthier

Rues à sens unique

- Chemin du Village – 6 h à 8 h 30
De la montée Ryan en direction du secteur Le Village jusqu'au chemin de Lac-Tremblant-Nord
- Chemin du Village – 8 h 30 à 17 h
De la montée Ryan en direction du secteur Le Village jusqu'à la rue du Couvent à partir du chemin de Lac-Tremblant-Nord
- Chemin Duplessis – Du chemin des Quatre-Sommets en direction de la montée Ryan – 6 h à 15 h
- Chemin des Quatre-Sommets – De la montée Ryan jusqu'au chemin Duplessis – 6 h à 15 h
- Montée Ryan – Du bureau d'information touristique jusqu'au chemin des Quatre-Sommets – 6 h à 15 h
- Montée Ryan – Du chemin Clément en direction du Petro-Canada jusqu'à celui-ci – 6 h à 15 h
- Rue de Saint-Jovite – Du chemin de Brébeuf en direction de la rue de la Diable jusqu'à celle-ci (passage possible entre les deux endroits unidirectionnels contrôlés par des policiers)
- Rue du Couvent – Du lac Mercier au lac Moore
- Chemin de la Chapelle – 9 h 30 à 17 h
Du chemin des Voyageurs au chemin de Kandahar (accès limité sous escorte policière)